

Teddy Arnavielle, *Le morphème -ant : unité et diversité. Étude historique et théorique*

Gilles Siouffi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1258>

DOI : [10.4000/praxematique.1258](https://doi.org/10.4000/praxematique.1258)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1998

Pagination : 179-180

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Gilles Siouffi, « Teddy Arnavielle, *Le morphème -ant : unité et diversité. Étude historique et théorique* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 31 | 1998, mis en ligne le 17 octobre 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1258> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1258>

T. ARNAVIELLE

LE MORPHEME- -ANT : UNITE ET DIVERSITE. ETUDE HISTORIQUE ET THEORIQUE, Bibliothèque de l'Information Grammaticale. Editions Peeters, Louvain-Paris, 1997, 374 p.

Les formes en -ant donnaient au style du XVI^e siècle ce côté guilleret, par lequel on pouvait voir les actions s'enchaîner sans rigueur excessive, mêlant alertement circonstances et procès principaux, passant cavalièrement d'un sujet à un autre...

Issu d'une évolution phonétique qui, par des processus analogiques très légers, est parvenue à partir du latin à l'imposer à tous les verbes, le morphème -ant est bel et bien au centre, en français moderne, de ce que T. Arnavielle nomme « un complexe morphosyntaxique », autrement dit un nœud de fonctionnements divers qui se trouvent néanmoins tous représentés par une forme unique. A cela il faut ajouter que le problème de sa description n'a pas été simplifié par les terminologies adoptées au cours des siècles, loin de là. Celles-ci ont plutôt contribué à mettre un peu plus de confusion. On connaît la date de 1679 : c'est à ce moment que l'Académie décide de séparer nettement, par une règle d'invariabilité de la forme en cas de fonctionnement verbal, les emplois verbaux et les emplois adjectivaux (« adjectif verbal ») de la forme en -ant. Elle entérinait une évolution qu'on a pu faire démarrer au Moyen Age, et à laquelle certains grammairiens du XVII^e siècle, comme Laurent Chiflet, s'étaient montrés sensibles. Pour autant, T. A. montre que les cadres de la grammaire latine étaient encore si fortement ancrés dans les esprits, au XIX^e siècle même (voir ce qu'en dit Littré, par exemple), qu'on a longtemps refusé d'admettre en français l'existence d'un participe présent invariable, attendu qu'il était variable en latin. C'est ainsi qu'on a absolument tenu à l'existence d'un « gérondif ». Celui-ci, si on compare la situation du français par rapport aux autres langues romanes, peut néanmoins paraître n'être pas réellement identifiable en français, ou difficilement séparable des constructions détachées du participe présent.

Dans ce fouillis d'étiquettes, T. A. a voulu y voir clair, et surtout s'attacher à montrer la cohérence, l'« unité », comme le dit le titre, d'un « formant » qui lui semble relever, ainsi qu'il semblait à Gérard Moignet, d'un « psychisme unique ». C'est dire si l'option du livre est de défendre une position « unitaire » destinée à poser l'existence d'une seule forme en -ant, susceptible de deux emplois différents. D'inspiration guillaumienne, le travail de T. A. envisage donc le morphème prioritairement dans une saisie verbale à partir de laquelle l'« adjectif verbal » aurait « recheté » dans le nominal. La notion d'incidence, qui fonde la vision guillaumienne de la syntaxe, permettrait notamment d'ex-

pliquer la différence entre gérondif et participe présent, en assignant au premier une incidence interne, et au second une incidence externe.

Cette hypothèse de départ donne son architecture à l'étude, qui s'articule en deux parties, l'une consacrée à l'« incidence » médiate, autrement dit les tours prépositionnels (du type : « en mon dormant »), l'autre à l'« incidence immédiate », autrement dit les tours non prépositionnels. Dans la première se lit bien l'origine de la structure prépositionnelle du gérondif français, obtenue selon une sorte d'auxiliarisation de la forme en -ant par une subduction de la préposition « en » figeant le syntagme ; dans la seconde, apparaît le mouvement qui va permettre d'opposer constructions adverbiales et constructions adjectivales de la forme. La rigueur avec laquelle T. Arnavielle détaille les processus n'a ici d'égale que l'ampleur du corpus recensé, échelonné du XIV^e au début du XVII^e siècle. La clarté avec laquelle les hypothèses théoriques sont présentées est également remarquable. Toutefois, les hypothèses les plus marquantes concernent le rôle à donner au signifiant — en tant que mémoire — dans le processus qui vise à ce que se trouvent synthétisés dans un morphème donné des fonctionnements grammaticaux divers. Le signifiant est-il doué d'une transcendance particulière en grammaire ? Faut-il aller jusqu'à postuler un rôle de matrice au phonème -a- (présent également dans l'imparfait) dans le fonctionnement sécant des formes en -ant ? Le grand intérêt de ces formes, en tout cas, est qu'elles semblent démontrer que l'opposition verbo-nominale, en français, n'est pas aussi stricte qu'on pourrait le penser. A ce titre, l'étude de T. A. constitue une preuve solidement argumentée de l'hypothèse énoncée par Claude Hagège dans *La Structure des langues* (1982) du caractère « non discret » des catégories grammaticales, en même temps qu'une exploration nuancée des divers degrés de ce « continuum », et une invitation à nous réinterroger, tout comme les grammairiens du XVI^e siècle en somme, sur le pouvoir d'attraction étrange de la morphologie dans la syntaxe.

Gilles SIOUFFI